



Le témoignage
d'agriculteurs
innovants !

L'élevage des Chamoises est une exploitation familiale conduite par Rachel Deveze installée depuis 2000 et Wilko Kronemeyer conjoint collaborateur avant d'être associé au sein du GAEC créé en 2018.

L'élevage est constitué d'une cinquantaine de chèvres alpines dont le lait est transformé sur place en fromages fermiers, pour être commercialisés localement en circuit court (...)

La ferme se situe dans les Corbières sur la commune de Lairière, au sud de Carcassonne, sur un secteur de garrigues et chênes verts pâturés toute l'année par le troupeau. Les 90 ha de parcours et 4 ha de prairies naturelles assurent l'autonomie fourragère à hauteur de 80%. L'implantation de l'élevage dans cet environnement naturel va de pair avec la volonté des éleveurs de conduire leur troupeau en ayant le moins possible recours aux traitements chimiques et allopathiques, les poussant de plus en plus à s'orienter vers des méthodes alternatives de prévention ou de soins au fil des formations suivies.

Le système alimentaire est basé sur la valorisation des ressources pastorales, aucune culture n'est pratiquée, les stocks sont achetés, les équipements et matériels sont exclusivement consacrés à l'élevage et la transformation

La gamme est diversifiée pour répondre aux demandes de la clientèle (fromages lactiques de différents formats et affinages, tome pour permettre de faire du report de lait de printemps sur de la commercialisation estivale et yaourts)

REPÈRES

- Avoir des pratiques d'élevage respectueuses de l'environnement et des chèvres
- Etre attentif à l'équilibre du troupeau dans son milieu de vie
- Maintenir la viabilité économique tout en préservant la vivabilité en ayant recours à de la main d'œuvre salariée
- Accroître la valorisation plutôt que le volume produit
- Aménager l'organisation du travail pour se dégager du temps libre (monotraitement, colliers GPS sur le troupeau pour suivre le pâturage)

SANTÉ DU TROUPEAU : PRIVILEGIER LA PREVENTION

Volonté dès l'installation de lier l'élevage à son territoire en valorisant au maximum le milieu naturel accidenté et aride des Corbières

La conduite extensive du troupeau a toujours consisté à limiter les complémentations tant en foin qu'en concentré et favoriser le pâturage. Les chèvres sortent pâturer toute l'année sauf jours de forte pluie ou neige en « liberté surveillée » ou en garde, car l'environnement se prête peu aux clôtures. L'espace à leur disposition étant vaste et accidenté elles sont équipées d'un collier GPS permettant en permanence de suivre à distance leurs déplacements et de les réorienter si besoin sur des zones de pâturages plus intéressantes d'un point de vue alimentaire, le pâturage est ainsi contrôlé

La moyenne de production laitière par chèvre ces 5 dernières années est de 550 Kg de lait en monotraite avec 2 mois de foin de Crau distribué soient 223 Kg/ chèvre et du concentré de Janvier à mi octobre à hauteur de 230Kg / chèvre en 2 repas (surtout protéagineux)

Les mises bas ont lieu en Février, les chèvres sont tarées en Octobre avant les vacances de Toussaint

La traite se fait le matin pour éviter aux chèvres de parcourir les garrigues avec des mamelles trop tendues, la fin de journée peut être consacrée à du pâturage gardé surtout l'été en période de fortes chaleurs.

Les chevrettes de renouvellement sont séparées des chèvres à la naissance et élevées durant 7 jours au lait des mères puis au lait artificiel jusqu'à 2.5 mois pour ne pas pénaliser la transformation fromagère. Pour diminuer l'impact des coccidies leur lait est additionné de vinaigre de cidre à raison de 5ml/ cabri matin et soir durant 3 jours avant sevrage + hydrolat de sarriette (5ml/10Kg)

Depuis 2 ans afin de favoriser un équilibre biologique au sein de l'élevage, la litière estensemencée en bactéries (cultures de bactéries commercialisées) : après curage du fumier pulvérisation du sol puis paillage abondant (objectif 5Kg/m²) et à nouveau pulvérisation de la litière fraîche, et renouvellement chaque semaine de la pulvérisation. Constat suite à cette pratique : réduction des abcès caséux

Pour limiter les cellules et les problèmes sanitaires sur les mamelles un ordre de traite est établi : les primipares et 2^e lactations en premier, les chèvres hautes en cellules en dernier et celles de statut intermédiaire en seconde position.

Résultats : les jeunes restent saines quasiment les 2 premières saisons de traite.

SOINS AU CAS PAR CAS EN PREMIÈRE INTENTION

- Boiterie, douleur musculaire : massage Huile de millepertuis et Huile Essentielle (dilution à 10% Gaulthérie)
- Mise bas compliquée, préparation en homéopathie : Arnica Montana , Caullophyllum , Nux Vomica , Belladonna Gelsemium .
- Suite de mise bas difficile : préparation en homéopathie : Cantharis, Actea Racemosa, Aletris Farinosa
- Tarsissement : Homéopathie Asa Foetida
- Pour freiner la dynamique des strongles digestifs et pulmonaires :
 - en période de lactation granulés à base de plantes (Fenugrec, Absinthe, Fougère, Thym, Courge, Tanaïsie, Anis vert, Clou de Girofle).
 - hors lactation : Huiles essentielles (Clou de Girofle, Cannelle).

Réglementation : le point avec Nathalie Laroche, vétérinaire (GIE zone verte)

- Les remèdes homéopathiques, étant à des doses infimes, non détectables, ne font pas l'objet de temps d'attente.
- Les médecines manuelles traditionnelles peuvent être utilisées par l'éleveur sans contrainte.
- Les huiles essentielles, dans la chèvrerie, ou en massage apportent un confort pour l'animal.
- Par contre, les teintures mères et les huiles essentielles données par voie orale avec une allégation thérapeutique sont considérées comme un médicament. Dans ce cas, une ordonnance ou le protocole de soins, rédigés par un vétérinaire, est nécessaire.

L'EXPLOITATION

Système : Elevage caprin lait et transformation en fromages fermiers pour vente en circuits courts. Marque collective Pays Cathare pour les fromages Ecus et Ecussons et AOP Pélardon

Statut : GAEC familial entre conjoints

MO : 2 associés + 2 salariées Pour un total de 3.25 UMO

Production : 46 chèvres Alpines/ 25000 litres de lait transformés et vendus localement en fromages fermiers

Surfaces : 90 ha de parcours et 4 ha de prairies naturelles exclusivement pâturées

